



B.P: 3791 Douala Cameroun
Tél: 237 33 42 42 47/Fax: 33 42 91 70

Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI S.A.)

Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

MAZARS CAMEROUN

B.P. 3791 – CAMEROUN

TEL: 237 233 42 42/ FAX: 237 233 42 91 70

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes

au capital social de 100 000 000 FCFA – Inscrite au registre de commerce sous le numéro RC/DLA/2005/M/331.

Agréé CEMAC sous le numéro SEC 034 par décision N°17/015 UEAC-010 C-CM-13 du 07 février 2005

Inscription ONECCA sous le numéro SEC 017.

Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles S.A

Société Anonyme au Capital de 1 500 000
000 FCFA Siège Social Yaoundé BP : 1431
Yaoundé

Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

N/Réf : 373.RAP.2022/DLA

Excellence Monsieur Le Ministre en charge des Finances,

Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée suivant la 4^{ème} résolution du Conseil d'Administration du 30 Septembre 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles S.A au titre de l'exercice 2021 qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes font apparaître des capitaux propres de **FCFA 20 769 977 593** y compris la perte nette de l'exercice de **- FCFA 944 364 129**.

A notre avis, à l'exception des incidences des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations écoulées ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et principes comptables en vigueur au Cameroun, notamment le plan comptable prévu par l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et système comptable OHADA.

Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Cameroun et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Les états financiers annuels individuels présentent les caractéristiques suivantes au 31 décembre 2021 :

En FCFA

Libellés	Montants
Total Bilan	35 501 185 666
Capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice)	20 769 977 593
Chiffre d'affaires	2 388 753 036
Résultat net	-944 364 129
Variation net de la trésorerie	8 245 089

Responsabilité du Commissaire aux comptes relative à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Vous trouverez en annexe de ce rapport une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels.

Fait à Douala, le 24 Novembre 2022

Le Commissaire aux comptes

MAZARS CAMEROUN SA

Agrément CEMAC n° SEC 034

Agrément ONECCA n° SEC 017

